

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À L'ISSUE DU DÉJEUNER À LA CHAMBRE DE MÉTIERS DU PUY-DE-DÔME, CHAMALIÈRES, VENDREDI 6 JUILLET 1984.

6 JULY 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président,

- Mesdames et messieurs,

- Ma présence ici ne doit rien au hasard dans ce voyage chargé d'obligations intéressantes pour moi, utiles, je l'espère aussi pour les autres.

- Je souhaitais vivement cette halte. Halte d'autant plus appréciée qu'elle est marquée par un repas, qui favorise ainsi les conversations naturelles et le dialogue. Les conditions que vous avez créées, monsieur le président, sont celles qui correspondaient à mes vœux. Non seulement, je souhaitais vous rencontrer ici dans cet immeuble assez récent, qui marque votre ambition pour le Puy-de-Dôme, mais aussi sur le -plan national. Mais j'avais le plaisir, l'avantage de vous connaître puisqu'en raison de votre responsabilité nationale, nous avons chaque année un rendez-vous rituel, toujours pour moi fort instructif, car divers corps de métiers s'y trouvent représentés. Comment ne se sentirait-on pas meilleur, du moins mieux disposé, quand on peut voir notamment sur cette table d'excellents produits que vous fabriquez ! Vous avez des atouts pour vous, monsieur le président, vous en usez très sagement.

- Voilà pourquoi je me sens particulièrement satisfait de prendre part à ce repas.

- Je crois non seulement que vous recevez pour la première fois à la Chambre de métiers du Puy-de-Dôme et dans ces nouveaux locaux un Président de la République, mais aussi qu'il est arrivé assez rarement, tant mieux si l'on inaugure, que le Chef de l'Etat puisse rencontrer ainsi à loisir et d'une façon qui sort un peu des rendez-vous figés, des professionnels, des artisans de tous métiers. C'est un contact direct qui m'est très nécessaire.

- Je ne viens pas ici pour vous rendre service, même si j'essaie quand même. J'essaie de me rendre à moi-même service dans ma fonction, pour toujours mieux connaître la façon dont vivent, dont pensent, dont travaillent les Français.

- Vous êtes de ceux-là en raison de vos professions qui exigent de l'initiative, qui représentent des unités petites ou moyennes, qui restent à la mesure, justement même quand on est dans une grande ville, de la vie locale permettant une relation directe, humaine entre celui qui produit et celui qui échange, entre celui qui produit, qui échange et qui achète. Vous êtes plus que d'autres au carrefour de la vie quotidienne et un Président de la République doit lui-même rester, autant qu'il lui est possible, à ce carrefour-là. On était donc fait pour s'y rencontrer.\

A l'heure de la décentralisation, votre région ne s'y est pas trompée. J'ai rappelé tout à l'heure devant les assemblées régionales le contrat de plan signé au début de cette année avec l'Etat. Mais j'observerai en plus que ce contrat fait une large place, je le crois, à l'artisanat en prévoyant d'ici à 1988 d'importantes actions de développement et de modernisation dans votre secteur.

- Ces actions, le gouvernement s'est déjà engagé à les encourager non pas seulement de la parole, mais aussi financièrement. Il les encouragera, je vous l'assure. Il s'agit de la formation, vous y avez insisté, monsieur le président, de la création de groupements d'entreprises artisanales, de l'introduction de l'informatique ou encore de l'installation d'artisans particulièrement en zones rurales ou de montagne. Et à ce sujet j'entendais avec beaucoup d'intérêt l'expérience que vous me communiquiez et que vous avez menée à bien avec quelques personnes de cette ville, pour enrayer d'une certaine façon la déperdition quasi inévitable de beaucoup d'artisanats ruraux là où des populations vous y contraignaient, sans pour autant abandonner le service rendu. Ce que vous avez fait a, de ce point de vue, une valeur exemplaire. Voilà bien des domaines où nous avons à travailler ensemble.\

Vous avez fait, monsieur le président, un diagnostic sans complaisance de la situation de l'artisanat. Il n'y a pas de complaisance à entretenir entre nous £ le langage direct est celui qui me plaît £ le cas échéant, c'est celui que j'emploie. Pourquoi d'ailleurs se dissimuler les difficultés, celles que rencontre

notamment l'artisanat. Les problèmes ne sont pas aisés : période de crise, je ne vais pas en faire une fois de plus la description, et surtout l'ampleur de cette crise qui frappe le monde.

- Vous me parliez tout à l'heure du bâtiment. C'est une de mes préoccupations principales. Il faut absolument redresser cette situation. J'en parle beaucoup au Premier ministre `Pierre Mauroy` et au ministre responsable `Paul Quilès`. Cela tient à des conditions générales. Ce n'est pas spécialement le bâtiment qui est victime, c'est une conséquence d'une situation générale. Mais vous devez savoir que cette crise existe encore dans la plupart des pays occidentaux. Il y a certes actuellement une reprise, qui doit permettre de stopper à la fin de 1984 l'évolution de ces dernières années. C'est vrai de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne. Mais il y a naturellement un heurt du fait de l'afflux de technologies nouvelles, qui ne sert pas le développement de l'artisanat, alors que bien compris, il pourrait le servir. D'où l'importance de ce que vous disiez sur l'introduction de ces technologies à l'intérieur-même de vos professions.

- Mais, pour revenir au bâtiment, il est vrai que ce secteur est l'élément le plus sensible de la vie économique du pays. On a coutume de dire : "quand le bâtiment va, tout va". C'est vrai que dès qu'une reprise se fera sentir dans le secteur, la reprise sera générale. Elle entraînera une reprise partout ailleurs, et notamment pour ces artisans divers nécessaires au confort du propriétaire ou du locataire, je pense à l'ameublement par exemple.\

Cela dit, sur ce plan-là, j'observe des disparités surprenantes. Je connais bien, par exemple, un artisan, il s'agit d'un menuisier-ébéniste des Landes, qui cherche depuis quatorze mois un compagnon. Il a reçu déjà dix-sept propositions, mais n'a toujours pas de compagnon. Il doit bien avoir quelque part quelque chose qui ne va pas, sans doute sur le -plan de la formation ou de la capacité de mobilité des hommes.

- On refuse trop souvent dans notre pays la mobilité par comparaison avec des pays plus neufs, comme ceux des Amériques. Sans demander aux Français de changer tout le temps et tout en comprenant qu'ils veulent pouvoir rester là où ils ont construit leur maison, je considère qu'il y a une difficulté. Le diagnostic, c'est à vous de le faire. A vous de me dire pourquoi, parce que vous en savez beaucoup plus que moi à ce sujet.

- N'y-a-t-il pas alors une modulation à rechercher entre tous ces artisans souvent remarquables, entre celui qui n'a plus de travail ou qui n'en a pas assez, et celui qui en a trop, tandis que l'utilisateur, lui, attend ?\

Vous avez bien voulu, monsieur le président, souligner et je vous en remercie, les nombreuses et importantes mesures prises en particulier depuis 1981 par le gouvernement en faveur de l'artisanat. Certaines sont très récentes puisqu'elles viennent d'être adoptées par le Parlement, telles que l'ouverture du droit à la retraite à 60 ans qui est entrée en application le 1<sup>er</sup> juillet, répondant ainsi à une exigence de justice, ou telle que la création du livret d'épargne entreprise dont bénéficie l'artisanat au même titre que les autres secteurs de l'économie.

- Au centre de cette politique nouvelle d'insertion et de modernisation de l'artisanat doit se trouver, et revenons y une fois de plus tant cela est nécessaire, la formation des hommes, puisque d'elle dépend l'avenir de nos métiers. La formation, l'emploi, le sort en somme de tous les jeunes, qui doivent être initiés aux techniques que leurs anciens connaissent, me préoccupe en effet beaucoup. Et à cet égard l'apprentissage est, à mon avis, un mode de formation irremplaçable.

- Il est plus que jamais nécessaire pour les jeunes de s'intéresser à un métier et de s'y former. Or, sur ce -plan, il y a eu souvent une contradiction, une sorte de télescopage. Beaucoup de ces jeunes étaient heureux d'apprendre un métier et on a jugé bon qu'ils acquièrent aussi le minimum de savoir général indispensable. L'harmonisation a été faite imparfaitement. Cela pose des problèmes aux artisans qui ne trouvent pas toujours, bien qu'ils s'en préoccupent eux-mêmes, les éléments dont ils ont besoin. Il appartient à l'éducation nationale de recréer un véritable équilibre entre formation théorique et formation pratique, en concertation avec les professionnels.

- Je me suis occupé moi-même beaucoup de cette question, certains d'entre vous le savent, en accord avec la Chambre de métiers de la Nièvre. Mais j'ai été confronté à une certaine réticence du Conseil général que je présidais et où le besoin de disposer de fonds publics nécessaires pour parachever l'entreprise engagée par la Chambre de métiers apparaissait dans l'esprit presque comme inacceptable. Il m'a fallu convaincre mes propres amis et nous avons abouti à la satisfaction générale. Les maîtres d'apprentissage sont le plus souvent de remarquables enseignants eux-mêmes, de très bons

u apprentissage sont le plus souvent de remarquables enseignants eux-mêmes, de très bons formateurs, ils ont été bien choisis par les professions.\

Cette formation, nous en avons parlé lors de la journée européenne de l'apprentissage artisanal, qui s'était tenue l'an dernier à Versailles. Vous voyez que nous avons des rendez-vous, nous en aurons d'autres à l'avenir. Des progrès décisifs doivent pouvoir être réalisés dans ce domaine grâce à la loi de décembre 1982 qui organise, comme vous le savez, le financement de la formation professionnelle des artisans, grâce au développement de l'apprentissage, grâce aussi à sa rénovation. Je pense à la modernisation des centres de formation d'apprentis. Je crois que dans moins de deux ans ils seront tous dotés d'outils informatiques, qui permettront aux futurs artisans de s'initier à ces nouveaux langages d'aujourd'hui sans doute, mais à l'évidence plus encore de demain.

- Je sais que les priorités de l'action gouvernementale sont aussi les vôtres. J'y vois un encouragement. Nous avons besoin de redresser la France, mais aussi de réaliser le redressement de l'artisanat qui est une des données vivantes et actives de la France. Je pense au contrat de plan particulier signé effectivement il y a 48 heures entre l'Etat et l'Assemblée permanente des Chambres de métiers. Ce contrat définit des actions à mener conjointement pendant la durée du 9ème Plan autour de trois axes prioritaires : la qualification des hommes la connaissance et la reconnaissance du secteur des métiers, la modernisation des entreprises. Je tiens à en féliciter ceux qui y ont contribué et, monsieur le président, vous n'êtes pas le dernier.\

Ainsi, en étroite collaboration et concertation avec les établissements publics que sont les Chambres de métiers, et je veux leur rendre ici hommage non pas seulement par politesse mais parce que c'est ma conviction -, avec les organisations représentatives regroupées au sein de l'Union professionnelle artisanale où on construit peu à peu, pour l'artisanat, dans le bon sens du terme une politique dont on devrait tirer les -fruits. Je crois que nul ne conteste aujourd'hui que les entreprises artisanales apportent une contribution importante à l'économie française. Je n'ajouterai rien à ce que vous avez dit, monsieur le président, si ce n'est quelques chiffres : avec plus de 800000 entreprises qui représentent 2 millions et demi d'actifs vous formez une collectivité dont le rôle est évidemment déterminant pour la santé de notre économie. Vous avez donc droit à la reconnaissance de votre rôle dans la nation et j'ajoute pas l'Etat. Là se pose alors le problème des relations entre les forces vives et l'administration, ce qu'on appelle l'Etat, très nécessaire et que j'ai pour devoir de servir, mais qui ne saura passer avant la nation. Il faut apprendre à vivre ensemble. Il faut que les administrations centrales s'habituent à négocier et surtout abandonnent cette sorte de goût pervers, qui a tendance à s'accroître, de vouloir se substituer à tout le monde. Chacun a sa place. Créer des objets qui soient utiles, qui soient bons, qui soient esthétiques, c'est votre affaire. Où se trouve la civilisation de l'esthétique française, sinon dans les oeuvres de l'artisanat depuis le Moyen-Age ou presque ?\ Même à l'ère de l'ordinateur, la main de l'homme reste indispensable, son tour de main est et sera toujours irremplaçable.

- C'est la réalisation de cet alliage qui me préoccupe beaucoup, parce qu'il est assez contraire au tempérament de nos compatriotes. Vous obéissez souvent à une tradition individualiste £ vous avez succédé à des parents, ou bien si vous êtes allés vers l'artisanat, c'est en raison d'un goût personnel très prononcé. Vous n'êtes pas les plus représentatifs du tempérament français très logicien, très méthodique, un peu abstrait. C'est pour cela que l'on a besoin de vous, pour tempérer l'exigence croissante de normes que requiert la production industrielle moderne. Je veux faire avec la France une sorte de contrat pour que l'initiative individuelle assure la réussite collective.

- Vous y serez pour beaucoup, mesdames et messieurs, et soyez remerciés pour m'avoir permis de le dire ici à Clermont-Ferrand, à la frontière de Chamalières. Ne voyez pas là une sorte de prudence, il est difficile de s'y reconnaître à une rue près. Tant mieux si nous sommes à Chamalières, car je suis heureux moi aussi d'avoir pu m'adresser de Chamalières à l'ensemble du pays pour parler de l'artisanat.

- Pour terminer, je vous dirai, monsieur le président, que vous avez pu observer que je n'ai pas fait de promesses. Je demande votre confiance. Moi aussi j'ai besoin d'avoir confiance en vous. Il appartiendra au ministre responsable `Michel Crépeau` de dire, à chaque pas qu'il fera en avant, de quelle façon il conçoit la réalisation de ce que vous avez demandé dont rien ne m'a paru excessif £ c'est d'ailleurs un discours qui n'est pas si ordinaire. Ce sera à vous monsieur le ministre du commerce et de l'artisanat, à monsieur le Premier ministre de le faire, mais je veillerai à ce que les choix soient conformes à mes

voeux comme je les crois conformes aux vôtres.

- Monsieur le président, mesdames et messieurs, je vous remercie.\